



Votants : 86
Convocation du Conseil d'Agglomération :
le 4 décembre 2015
Affichage du Compte-rendu Sommaire :
le 15 décembre 2015

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 14 décembre 2015

FINANCES – REMBOURSEMENT DE CHARGES AU BUDGET PRINCIPAL DES BUDGETS ANNEXES, DE LA REGIE DES ENERGIES RENOUVELABLES ET DE LA REGIE DES DECHETS MENAGERS AU TITRE DE L'EXERCICE 2016

Titulaires présents :

Jérôme BALOGE, Jeanine BARBOTIN, Alain BAUDIN, Anne BAUDOIN, Daniel BAUDOIN, Jean-Michel BEAUDIC, Thierry BEAUFILS, Jacques BILLY, Marie-Christelle BOUCHERY, Yamina BOUDAHMANI, Jean BOULAIS, Christian BREMAUD, Dany BREMAUD, Carole BRUNETEAU, Jean-Romée CHARBONNEAU, Alain CHAUFFIER, Charles-Antoine CHAVIER, Jean-Luc CLISSON, Didier DAVID, Sylvie DEBOEUF, Luc DELAGARDE, Stéphanie DELGUTTE, Thierry DEVAUTOUR, Pascal DUFORESTEL, Romain DUPEYROU, Jean-Claude FRADIN, Jean-Martial FREDON, Gérard GIBAUT, Isabelle GODEAU, Robert GOUSSEAU, Véronique HENIN-FERRER, Christine HYPEAU, Florent JARRIAULT, Agnès JARRY, Bruno JUGE, Lucien-Jean LAHOUSSE, Rabah LAICHOIR, Alain LECOINTE, Elisabeth MAILLARD, Sophia MARC, Elmano MARTINS, Philippe MAUFFREY, Josiane METAYER, Dany MICHAUD, Jean-Pierre MIGAULT, Marie-Paule MILLASSEAU, Joël MISBERT, Serge MORIN, Jacques MORISSET, René PACAULT, Michel PAILLEY, Michel PANIER, Eric PERSAIS, Stéphane PIERRON, Alain PIVETEAU, Adrien PROUST, Claire RICHECOEUR, Sylvette RIMBAUD, Claude ROULLEAU, Jean-François SALANON, Nathalie SEGUIN, Florent SIMMONET, Michel SIMON, Dominique SIX, Marc THEBAULT, Patrick THOMAS, Elodie TRUONG, Yvonne VACKER, Michel VEDIE

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Jacques BROSSARD à Claire RICHECOEUR, Sophie BROSSARD à Jean-Pierre MIGAULT, Christelle CHASSAGNE à Jérôme BALOGE, Gérard EPOULET à Nathalie SEGUIN, Marie-Chantal GARENNE à Dominique SIX, Alain GRIPPON à Lucien-Jean LAHOUSSE, Anne-Lydie HOLTZ à Elmano MARTINS, Dominique JEUFFRAULT à Christine HYPEAU, Guillaume JUIN à Luc DELAGARDE, Gérard LABORDERIE à Alain LECOINTE, Simon LAPLACE à Romain DUPEYROU, Jacqueline LEFEBVRE à Marc THEBAULT, Alain LIAIGRE à Rabah LAICHOIR, Rose-Marie NIETO à Jeanine BARBOTIN, Sebastien PARTHENAY à Eric PERSAIS, Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN à Alain BAUDIN, Céline VALEZE à Stéphane PIERRON

Titulaires absents :

Amaury BREUILLE, Marcel MOINARD

Titulaires absents excusés :

Jacques BROSSARD, Sophie BROSSARD, Christelle CHASSAGNE, Gérard EPOULET, Marie-Chantal GARENNE, Alain GRIPPON, Anne-Lydie HOLTZ, Dominique JEUFFRAULT, Guillaume JUIN, Gérard LABORDERIE, Simon LAPLACE, Jacqueline LEFEBVRE, Alain LIAIGRE, Rose-Marie NIETO, Sebastien PARTHENAY, Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Céline VALEZE

Président de séance : Jérôme BALOGE

Secrétaire de séance : Yamina BOUDAHMANI

Accusé de réception en préfecture
079-200041317-20151214-c13-12-2015-DE
Date de télétransmission : 21/12/2015
Date de réception préfecture : 21/12/2015

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMERATION DU 14 DECEMBRE 2015

FINANCES – REMBOURSEMENT DE CHARGES AU BUDGET PRINCIPAL DES BUDGETS ANNEXES, DE LA REGIE DES ENERGIES RENOUVELABLES ET DE LA REGIE DES DECHETS MENAGERS AU TITRE DE L'EXERCICE 2016

Monsieur **Thierry DEVAUTOUR**, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Pour assurer une meilleure lisibilité des politiques publiques, la Communauté d'Agglomération du Niortais, conformément aux dispositions de la nomenclature budgétaire et comptable M14, a mis en œuvre un système de contribution des budgets annexes auprès du budget principal, pour la prise en compte de certains coûts indirects. En effet, le budget principal prend à sa charge des dépenses dont bénéficient les services gérés en budgets annexes (gestion du personnel, administration générale, service juridique...).

Cette contribution est déterminée selon les modalités suivantes :

- pour la Régie des déchets ménagers, la régie Energies renouvelables, les budgets annexes Assainissement et Transports urbains : une clé de répartition selon la nature de la dépense est appliquée (ex : en fonction de la superficie, du nombre d'agents du service, du nombre de postes informatiques...)
- pour le budget Activités assujetties à TVA : surface d'occupation de l'atelier de restauration sur la surface totale du Musée

Vu l'article L.2121-29 du code général des collectivités territoriales,

Vu les délibérations du 14 décembre 2015 approuvant l'adoption du Budget Primitif 2016 du Budget principal, des Budgets annexes, de la régie des Energies renouvelables et de la Régie des déchets ménagers;

Vu les instructions budgétaire et comptable M14, M4, M43 et M49,

Considérant l'activité des services Assainissement, Transports urbains, Energies renouvelables et Déchets Ménagers retracée en Budgets Annexes ou en régie à autonomie financière,

Considérant que l'exercice de ces activités nécessite le concours de plusieurs services de la Communauté d'Agglomération du Niortais relevant du Budget Principal.

Considérant que les Budgets Annexes, la régie des énergies renouvelables et la régie des déchets ménagers doivent à ce titre verser une participation au Budget principal selon les modalités décrites ci-dessus et actualisées chaque année.

Il est demandé au Conseil d'Agglomération de bien vouloir :

- Décider le versement, par les budgets annexes ou par les régies à autonomie financière, d'un remboursement de charges, auprès du Budget principal, selon le tableau suivant :

Dépenses		Recettes	
Assainissement	597 647 €	Budget principal	1 756 445 €
Transports urbains	407 897 €		
Régie Déchets Ménagers	724 570 €		
Energies Renouvelables	10 212 €		
Activités assujetties à TVA	16 119 €		

Motion adoptée par 85 voix Pour et 0 voix Contre, Abstention : 1.

Pour : 85
Contre : 0
Abstention : 1
Non participé : 0

Thierry DEVAUTOUR

Vice-Président Délégué